

# TARIFS

## 2019 | 20

### RÈGLES TARIFAIRES ET DE FACTURATION

#### FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier de 15 € sont applicables à l'ensemble des élèves. Ils se règlent au dépôt du dossier d'inscription ou de réinscription et sont non remboursables.

#### REDUCTIONS TARIFAIRES

Une personne inscrite en double cursus paie l'intégralité des deux cursus.

Exemples : Musique/Danse, ou Danse/Théâtre, ou Théâtre/Musique. Les frais de dossier ne sont dus qu'une fois.

Pour les élèves extérieurs à la commune nouvelle, un abattement de 198 € est accordé.

Dans le cadre du rapprochement avec le Conservatoire (CRR) de Chambéry, les élèves du Conservatoire (CRR) de Chambéry effectuant au Conservatoire d'Annecy une UV pour les musiciens et deux UV pour les danseurs, sont exemptés de cotisations. Pour toute UV supplémentaire, l'élève sera facturé sur la base du cours optionnel supplémentaire au tarif de la CN auquel s'ajoutent les frais de dossier sur présentation de leur avis d'imposition. Si la partie du cursus suivi au CRR d'Annecy inclut la dominante, alors il sera facturé le cursus complet au tarif CN. Ces mesures s'appliquent aux élèves du Lycée Sommeiller de la section DTMS pour deux cours collectifs.

#### CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

$$QF = \frac{\text{Revenu fiscal de référence} \div 12}{\text{Nombre de parts dans le foyer}}$$

#### RÈGLES DE FACTURATION

Le calcul de la facturation se base sur le domicile déclaré au moment de l'inscription par le responsable prenant en charge l'inscription et aucune modification ne sera acceptée au cours de l'année scolaire.

Les frais de scolarité portent sur l'année entière et ne sont pas fractionnables. Ils comprennent, en sus des prestations pédagogiques, un ensemble de services administratifs, techniques et de mises à disposition de ressources.

Pour des raisons de facilité de paiement, trois factures sont éditées au cours de l'année scolaire.

Une quatrième facturation peut être déclenchée au mois de juin afin de prendre en considération les changements de situations intervenus en cours d'année, ainsi que les inscriptions postérieures au mois de janvier.

Tout désistement doit être notifié par écrit au service scolarité du CRR.

Tout désistement intervenant entre le 20 septembre et le 15 octobre entraînera le paiement de la 1ère échéance, soit 1/3 des frais de scolarité annuels.

Tout désistement postérieur au 15 octobre entraînera le paiement de l'intégralité des frais de scolarité annuels.

Aucun remboursement des frais de scolarité n'est accepté sauf décision d'une commission interne à la ville : déménagement en cours d'année entraînant la mobilité familiale, motif médical rendant impossible la pratique des disciplines durant au moins trois mois consécutifs (certificat médical exigé avec la période d'arrêt précise), situation impérieuse de la famille (cas laissé à l'appréciation du directeur). Une demande écrite doit être adressée à la Commune d'Annecy accompagnée de justificatifs permettant d'examiner leur éventuelle recevabilité.

Pour les élèves en classe à horaires aménagés, le tarif appliqué est calculé selon le taux d'effort, quelque soit le lieu de résidence de l'élève.

Activités pédagogiques Cursus	2019 / 2020					
	Frais de dossier	Tarif de base	Tarif résidents Commune Nouvelle compris entre :			Taux de participation résidents Commune Nouvelle (QF x coefficient)
			QF plancher 375	et	QF plafond 1875	
<b>ÉVEIL (5 ans)</b>						
Éveil musique OU éveil danse	15 €	390 €	38,40 €	et	192€	0,102
<b>PARCOURS DÉCOUVERTE - MUSIQUE ET DANSE (6 ans)</b>						
Parcours découverte	15 €	536 €	67,60 €	et	338 €	0,180
Parcours découverte + initiation danse	15 €	590 €	78,40 €	et	392 €	0,209
<b>INITIATION - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE</b>						
1 cours	15 €	397€	39,80 €	et	199 €	0,106
2 cours + pratique facultative de chant choral ou atelier rythmique	15 €	536 €	67,60 €	et	338 €	0,180
Classe à Horaires Aménagés conventionnées	15 €	-	32,80 €	et	164 €	0,087
Autres classes avec aménagements d'horaires		314 €	32,80 €	et	164 €	0,087
<b>CYCLE I - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE</b>						
Cursus + 1 pratique ou cours collectif supplémentaire au choix (voir liste correspondante)	15 €	536 €	67,60 €	et	338 €	0,180
Classes à Horaires Aménagés conventionnées	15 €	-	67,40 €	et	337 €	0,180
Autres classes avec aménagements d'horaires	15 €	487 €	67,40 €	et	337 €	0,180
<b>CYCLE II ET PARCOURS PERSONNALISÉ – MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE</b>						
Cursus + pratique ou cours collectif complémentaire au choix (voir liste correspondante)	15 €	543 €	69,00 €	et	345 €	0,184
Classes à Horaires Aménagés conventionnées	15 €	-	68,80 €	et	344 €	0,183
Autres classes avec aménagements d'horaires	15 €	494€	68,80 €	et	344 €	0,183
<b>CYCLE III, CURSUS CULTURE CYCLE II ET FORMATION CONTINUÉE – MUSIQUE / DANSE / THEATRE</b>						
Cursus + 1 pratique ou cours collectif supplémentaire au choix (voir liste correspondante)	15 €	568 €	74 €	et	370 €	0,197
Classes à Horaires Aménagés conventionnées	15 €	-	74 €	et	370 €	0,197
Autres classes avec aménagements d'horaires	15 €	520 €	74 €	et	370 €	0,197
<b>CEPI - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE</b>						
Cursus + 2 pratiques ou cours collectifs supplémentaires au choix (voir liste correspondante)	15 €	590 €	78,40 €	et	392 €	0,209
Classes à Horaires Aménagés conventionnées	15 €	-	78,20 €	et	391 €	0,209
Autres classes avec aménagements d'horaires	15 €	541 €	78,20 €	et	391 €	0,209
CAS PARTICULIER : élève n'ayant plus que l'UE dominante à passer	15 €	295 €	49,20 €	et	246 €	0,131
<b>ADULTES (+ de 26 ans) en soutien des pratiques amateurs</b>						
1 instrument ou voix + 1 pratique collective + FM (pour débutants)	15 €	590 €	78,40 €	et	392 €	0,209
1 instrument (1h pour 2 élèves tous les 15 jours) ou voix en cours collectifs (45' hebdo pour 5 élèves) + 1 pratique collective dans un ensemble du CRR ou harmonies de Cran-Gevrier, harmonie de Seynod et fanfare de Seynod	15 €	116 €	19,40 €	et	97 €	0,052

Activités pédagogiques Cursus (suite)	2019 / 2020					
	Frais de dossier	Tarif de base	Tarif résidents Commune Nouvelle compris entre :			Taux de participation résidents Commune Nouvelle (QF x coefficient)
			QF plancher 375	et	QF plafond 1875	
<b>UN COURS OPTIONNEL CYCLES I, II, III, CEPI ou CURSUS LP2A</b>	-	98€	16,40 €	et	82 €	0,044
<b>STAGES MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE (tarif annuel)</b>						
Musique, danse, théâtre : stage d'1 semaine – tout public (dont stage obligatoire des Classes à horaires aménagés danse)	-	117 €	19,60 €	et	98 €	0,052
Stage d'été - Stagiaires élèves des CRR des Pays de Savoie Annecy-Chambéry	-	200 €	40,00 €	et	200 €	0,107
Stage d'été - Stagiaires extérieurs aux CRR des Pays de Savoie Annecy-Chambéry	-	289 €	57,80 €	et	289 €	0,154

Activités pédagogiques Hors cursus	2019 / 2020					
	Frais de dossier	Tarif de base	Tarif résidents Commune Nouvelle compris entre :			Taux de participation résidents Commune Nouvelle (QF x coefficient)
			QF plancher 375	et	QF plafond 1875	
<b>ATELIER MUSIQUE ET HANDICAP</b>						
Atelier musique et handicap	15 €	196 €	39,20 €	et	196 €	0,105
<b>UNE PRATIQUE COLLECTIVE UNIQUEMENT – MUSIQUE</b>						
Chant choral, ensemble instrumental, orchestre (à régler en une fois)	15 €	72 €	60 €			-
Chœur de personnels rattachés au Groupement (à régler en une fois)	15 €	25 €	21 €			-
Orchestre d'harmonie de la ville d'Annecy (à régler en une fois)	15 €	25 €	21 €			-
Chœur départemental de la Haute-Savoie (à régler en une fois)	15 €	25 €	21 €			-
Pratique collective complémentaire	15 €	25 €	21 €			
<b>COURS COLLECTIFS UNIQUEMENT - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE / FM pour élèves en liste d'attente (+ une pratique collective possible)</b>						
1 cours	15 €	295 €	49,20 €	et	246 €	0,131
2 cours	15 €	402 €	67,00 €	et	335 €	0,179
<b>FORMATION MUSICALE (cours collectif)</b>						
En complément d'un cursus effectué dans une autre école de musique de la Commune nouvelle d'Annecy ou du 74 (sur justificatif) à régler en une fois	15 €	140 €	23,40 €	et	117 €	0,062
<b>ENSEIGNANT DU CRR (cours individuel)</b>						
Pratique d'un instrument	15 €	72 €	60 €			
<b>ÉTUDIANTS ESAAA (École supérieure d'Art d'Annecy)</b>						
Cursus spécifique selon partenariat	15 €	12 €	10 €			-
<b>FORMATION CONTINUE (pas de frais de dossier)</b>						
À régler en une fois.	-	2 216 €	1 847 €			



# TARIFS (SUITE)

## 2019 | 20

### Liste des options selon cursus

#### CYCLE I – MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

Ensemble de percussions, chorale, batucada (10 ans), ou danse contemporaine, orchestre, groupe musiques actuelles, culture musiques actuelles, groupe de percussions corporelles, méthode Feldenkrais (10 ans), ensemble jazz vocal (Seconde), consort de violes, groupe chanson (Seconde), orchestre, chœur, ensemble de guitares.

#### CYCLE II ET PARCOURS PERSONNALISÉ – MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

Chorale, 2ème orchestre, ensemble flûte à bec, ensemble jazz vocal, batucada, polyphonie vocale, fanfare de rue, 2ème groupe musiques actuelles, groupe musiques actuelles (département classique), basse continue, orchestre, ensemble de guitares, ensemble de percussions, 2ème cours de FM, histoire de la musique, musique de chambre CHAM 4è et 3è, ear training (élève classique), consort de violes, anatomie, méthode Feldenkrais, groupe de percussions corporelles, culture musiques actuelles, histoire du jazz, analyse (II/4), écriture, composition (II/4), groupe électroacoustique, étude des traités, atelier théâtre, culture chorégraphique, groupe musiques traditionnelles, groupe jazz vocal, groupe chanson, direction de chœur, orchestre, chœur, ensemble de musiques brésiliennes, groupe de musiques traditionnelles, ensemble de guitares, ensemble de percussions, groupe musiques actuelles, groupe accompagnement, quatuor à cordes, ensemble jazz, groupe d'improvisation. Pour les élèves composition à l'image et métiers du son CII sont obligatoirement facturés CIII en raison d'un cursus comportant plus de cours.

#### CYCLE III ET FORMATION CONTINUÉE – MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

Chorale, orchestre, atelier chorégraphique, ensemble de musique brésilienne, ensemble flûte à bec, danses : jazz, contemporaine, musique de chambre, polyphonie vocale, 2ème groupe musiques actuelles élèves, groupe musiques actuelles (département classique), batucada, fanfare de rue, ensemble jazz vocal, big-band, ensemble de guitares, groupe musiques traditionnelles, ensemble de percussions, 2ème cours de FM, basse continue, consort de violes, étude des traités, acoustique, harmonie jazz, arrangement, histoire du jazz, culture musiques actuelles, écriture, composition, analyse, technique de sonorisation, histoire de la musique, direction de chœur, direction d'orchestre, design sonore, informatique (MAO), métiers du son, orchestration, composition à l'image, esthétique musicale, groupe instrumental à l'image, méthode Feldenkrais, groupe de percussions corporelles, culture chorégraphique, atelier théâtre, clavier complémentaire chansons, groupe électroacoustique, groupe baroque, ensemble XX / XXI, groupe musiques traditionnelles, groupe chanson, groupe jazz vocal, écriture de chansons, groupe d'improvisation.

#### CEPI OU CURSUS LP2A - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

Chorale, orchestre, atelier chorégraphique, ensemble de musique brésilienne, ensemble flûte à bec, danses : classique, jazz, contemporaine, hip-hop pour les musiciens, musique de chambre, polyphonie vocale, 2ème groupe musiques actuelles élèves, groupe musiques actuelles (département classique), batucada, fanfare de rue, ensemble jazz vocal, big-band, ensemble de guitares, groupe musiques traditionnelles, ensemble de percussions, 2ème cours de FM, basse continue, consort de violes, étude des traités, acoustique, harmonie jazz, arrangement, histoire du jazz, ear training, culture musiques actuelles, création MAA, écriture, composition, analyse, technique de sonorisation, histoire de la musique, esthétique musicale, orchestration, direction de chœur, direction d'orchestre, design sonore, informatique (MAO), métiers du son, composition à l'image, esthétique musicale, groupe instrumental à l'image, méthode Feldenkrais, groupe de percussions corporelles, culture chorégraphique, atelier théâtre, groupe électroacoustique, groupe baroque, ensemble XX / XXI, groupe musiques traditionnelles, groupe chanson, groupe jazz vocal, écriture de chansons, groupe d'improvisation, clavier complémentaire (voix MAA, FM, Culture, composition), hip-hop pour les danseurs.

Médiathèque		2019 / 2020
<b>ABONNEMENT</b>		
Élèves du CRR de moins de 26 ans, enseignants et bibliothécaires du CRR, artistes en résidence au CRR, enseignants du réseau des écoles de musique de la Commune Nouvelle d'Anney professeurs de musique des collèges et lycées de Commune Nouvelle d'Anney.		Gratuit
Élèves à partir de 26 ans		10,00 €
<b>PÉNALITÉS DE RETARD / PERTE ET DÉTÉRIORATION</b>		
Pénalités de retard - 2ème lettre de rappel (10 jours)		2,00 €
Pénalités de retard - 3ème lettre de rappel (17 jours)		3,00 €
Pénalités de retard - 4ème lettre de rappel (24 jours)		5,00 €
Perte ou détérioration de documents		Remplacement par achat en priorité, sinon remboursement à la valeur d'achat.
Remboursement de matériel perdu ou détérioré (boîtier, coffret, pochette)		1,80 €
Perte et détérioration de la carte d'abonnement		3,60 €
Détérioration de l'étiquette du prêt informatisé		3,60 €
<b>SERVICE</b>		
Impression d'une page écran ou d'une recherche sur CD-Rom ou internet format A4 - noir et blanc		0,15 €

Location instrument	2019 / 2020				
	Tarif de base	Tarif résidents Commune Nouvelle compris entre :			Taux de participation résidents Commune Nouvelle (QF x coefficient)
		QF plancher 375	et	QF plafond 1875	
<b>LOCATION D'INSTRUMENTS AUX ÉLÈVES</b>					
Sont considérés comme une première année de location les changements de taille d'instruments figurant parmi la liste suivante : basson, contrebasse, cor, trombone et tuba.					
Par trimestre, soit une période de 84 jours, et par instrument :					
1 <sup>ère</sup> année de location	54,00 €	9,00 €	et	45,00 €	0,024
2 <sup>ème</sup> année de location	90,00 €	15,00 €	et	75,00 €	0,040
3 <sup>ème</sup> année de location					
4 <sup>ème</sup> année de location					
5 <sup>ème</sup> année de location					

Détérioration matériel public		2019 / 2020
<b>PERTE DE CLÉS</b>		
Perte de clé de salle		65,00 €
Perte de clé de casier		8,00 €
Perte et remplacement de carte d'élève		5,00 €
Perte de badge d'accès aux locaux – site de Cran-Gevrier		16,00 €
Pénalités de retard de restitution de badge d'accès aux locaux – par tranche de 30 jours		11,00 €
<b>DETERIORATION SERRURES</b>		
Détérioration serrure porte de cours		245,00 €
Détérioration serrure porte de casiers		55,00 €